

**Cérémonie de fin de formation de la 48^{ème} promotion de directeurs
des services pénitentiaires et de la 12^{ème} promotion de directeurs
pénitentiaires d'insertion et de probation**

Ecole nationale d'administration pénitentiaire – 20 septembre 2019

Discours de Christophe Millescamps, directeur de l'Enap



Madame TEMZY (veuve de monsieur FAUGUET (nom de baptême de la DPIP 12)).

Mesdames et messieurs les représentants de la communauté pédagogique

Mesdames et messieurs les représentants des autorités judiciaires, civiles et militaires

Mesdames et messieurs les élèves directrices et directeurs des 48^{ème} promotion de DSP et 12^{ème} promotion de DPIP

Mesdames et messieurs

Je souhaiterais tout d'abord vous remercier au regard de l'implication qui fut la vôtre au cours de cette période de formation. Vous avez su travailler ensemble sur des thématiques importantes pour notre administration, comme la déontologie, les REP ou encore la transformation numérique. Cette faculté de travailler ensemble doit être développée, élargie, exploitant ainsi la principale richesse de l'Ecole : la formation de tous les agents de l'administration pénitentiaire. La mixité des publics, dans le domaine de la pédagogie, permet de travailler bon nombre de pratiques professionnelles : le management, la conduite de projet, la communication, la connaissance de l'autre et de son métier, le partage de valeurs communes comme la déontologie. Vous êtes des pionniers dont l'œuvre sera consolidée.

Vous avez su travailler au bénéfice des autres élèves de l'école, les E. CPIP et les ES, en leur présentant les grands axes de la LPJ. Cet exercice a été largement salué, tant par vos formatrices et formateurs que par « vos élèves ». Ce fut aussi pour vous une façon d'approcher vos futurs collaborateurs, de percevoir leur intérêt pour les réformes pour peu que l'on sache les expliquer.

Vous avez témoigné d'un réel intérêt pour la vie de l'Ecole, soit en défilant, au nom de l'Ecole, le 14 juillet à Agen, soit en participant aux cinquièmes journées internationales de la recherche, soit en participant au challenge GMF. Ce ne sont là que quelques exemples, significatifs de votre engagement et qui vous valent toute notre reconnaissance.

Enfin, vous avez su accueillir et accompagner nos deux collègues tunisiens, soutenant ainsi les engagements de l'Ecole dans le domaine des relations internationales.

Tous ces thèmes, ces sujets, sont chers à l'Ecole. Ils ont été au cœur de votre formation, ils seront au cœur de votre action. Ils sont au centre de l'Ecole, formant la colonne vertébrale de son développement pour les trois années à venir.

J'aimerais maintenant vous dire quelques mots sur notre métier. L'administration pénitentiaire cohabite de manière essentielle, consubstantielle, avec la notion de conflit, ou bien si l'on préfère la notion de tension. Il vous faut comprendre et admettre dès à présent qu'une telle situation est parfaitement normale. Elle explique à elle seule le fait que vous releviez d'un statut spécial.

L'enfermement produit des conséquences, l'exposition de nos personnels à la violence en produit d'autres, la cohabitation de nos personnels et des usagers ne va pas de soi, les questions relatives à l'usage de la force nous rappellent constamment les enjeux qui sont les nôtres, tant du point de vue de l'ordre public, de la protection de la société, que du respect des droits fondamentaux.

D'ailleurs, les frictions que l'on peut parfois percevoir entre les exigences liées à la protection des intérêts collectifs et celles liées à la protection des droits fondamentaux, individuels par essence, constituent l'essentiel du conflit, de la tension.

Ce détour pour vous dire que dans un tel contexte, la réflexion relative à la prise de décision prend une dimension normative, déontologique et stratégique capitale. ET vous prendrez des décisions, car c'est le rôle du cadre.

Lorsque vous les prendrez, souvenez-vous des enseignements qui vous ont été dispensés. Dans un environnement professionnel en tension, la prise de décision doit impérativement se départir du parti-pris, du préjugé ou plus simplement de la facilité.

Ayant cela à l'esprit, vous comprendrez l'importance de ce qui vous a été dit sur le positionnement professionnel : occuper sa fonction et agir en conformité et en responsabilité, conserver la bonne distance tout en maintenant la perspective du dialogue. Telle est la mission du cadre.

Ayant cela à l'esprit, vous comprendrez l'importance de ce qui vous a été dit sur la déontologie : notre capacité à gérer l'interdépendance du fond et de la forme, l'interdépendance entre ce que l'on fait et de la manière dont on le fait, détermine la qualité de nos décisions.

Vous avez été d'excellents élèves. Il vous reste à devenir d'excellents cadres. J'ai bon espoir et tous mes vœux, au nom de l'Ecole, vous accompagnent.